

15 août 1940 Les fêtes de l'Assomption à Vichy

Le sens d'une célébration

Le 15 août 1940, les fêtes de l'Assomption prennent à Vichy une ampleur et une résonance particulières. Partie de l'église Saint Blaise, une imposante procession entame sa déambulation dans la ville, accompagnant la statue de Notre-Dame des Malades, portée par des enfants. En tête du cortège, derrière les croix des trois paroisses de la ville (Saint Louis, Saint Blaise, Jeanne d'Arc), défilent louveteaux et guides, Cœurs vaillants et enfants des écoles libres, des patronages, encadrés par des religieuses des communautés de Vichy. Derrière les jeunes, des scouts, puis le clergé local, des missionnaires, puis les hiérarques de l'Eglise catholique : Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, réfugié à Vichy, Mgr Chappoulie, directeur des œuvres missionnaires, Mgr Sudour, directeur de l'aumônerie militaire, le chanoine Desgranges, député, sous la conduite de Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique. Ce dernier a chanté le Credo sur les marches de l'église Saint Blaise, puis a donné la bénédiction apostolique avant le départ de la procession. Celle-ci, de la place d'Allier, gagne la rue Pétain (actuelle avenue Lyautey), le boulevard des Célestins et revient par le boulevard des Etats-Unis, l'avenue Briand, la porte de France. Le parcours englobe donc la totalité du centre-ville. Seuls les quartiers périphériques sont exclus. La foule est nombreuse comme en témoignent les photographies.

Si le caractère religieux de la cérémonie est évidemment premier, son succès populaire, les personnalités qui y participent lui confèrent, dans un contexte spécifique, une signification qui dépasse le cadre spirituel.

En effet, pendant longtemps, ce type de procession a été interdit à Vichy. En 1902, comme dans beaucoup de communes de France à la veille de la loi de séparation en 1905, dans le cadre des affrontements entre l'Etat et l'Eglise, la municipalité de Vichy, alors dirigée par Louis Lasteyras, avait pris un arrêté s'opposant à tels cortèges. Ce n'est qu'en 1935 qu'elles y furent ré autorisées par une décision de Pierre-Victor Léger, maire depuis 1929. Les motivations d'une telle décision prise par un maire issu du parti radical, et de ce fait un peu surprenante, nous sont inconnues. Manifestation d'un libéralisme chez un maire réputé pour sa modération ? Souci de se concilier les catholiques locaux, dont le vote en faveur de la droite aux élections municipales du printemps 1935, avait bien failli lui faire perdre la mairie ? On ne sait. Quoi qu'il en soit, la procession de 1935 connut un grand succès. *La Croix de L'Allier* en parle comme d'un « Triomphe » et annonce la présence de 10000 personnes. Même si le chiffre apparaît excessif, ce succès incontestable témoigne d'une attente qui ne demande qu'à s'exprimer à nouveau les années suivantes et notamment dans le contexte particulier de 1940.

En effet, comme en 1914-1918, le contexte de guerre a été l'occasion d'un retour de religiosité et de manifestations de foi démonstratives. La peur de l'avenir, le souci de protection, la recherche de rituels propitiatoires engendrent de nombreuses cérémonies, parfois inattendues : ainsi le 19 mai 1940, le gouvernement en son entier, avec le Président du Conseil, Paul Reynaud en tête, a assisté à une messe à Notre-Dame de Paris pour rechercher la protection de la France par la Vierge. La République laïque confie son sort à la transcendance ! Le 30 mai, le Cardinal Suhard, qui prend ses fonctions d'archevêque de Paris, consacre la France au Sacré-Cœur de Jésus en la basilique de Montmartre ; le 25 juin 1940, à Bordeaux, le Cardinal Feltin a célébré une messe de deuil après l'armistice. Le 14 juillet 1940, Pétain a assisté, à l'église Saint Louis de Vichy, à une messe de « recueillement et de deuil ».

Quelques jours après la débâcle Mr Saliège, archevêque de Toulouse, va jusqu'à demander publiquement pardon « pour avoir chassé Dieu de l'école » (*La Croix* du 28 juin 1940). Mgr Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules, dénonce de son côté les « erreurs du passé », en soutenant qu'à « force d'être laïcisée la France risquait de mourir ». La défaite est interprétée par beaucoup comme la sanction de fautes et faiblesses morales, de comportements coupables qui auraient entraîné une punition divine. La volonté d'expiation individuelle et collective, est alors encouragée par les autorités politiques et ecclésiastiques, avec parfois une forme de flagellation pénitentielle explicite. Deux mois après la défaite, cette recherche d'expiation est encore forte, à Vichy comme ailleurs. D'ailleurs, l'abbé Piotte, curé de Saint Blaise conclut la cérémonie du 15 août 1940 par un bref discours dans lequel il affirme que la France « vivait dans la facilité et la peur de l'effort, que ses enfants attendaient d'elle toutes les faveurs et ne la servaient pas ¹ ».

Mais cette journée du 10 août 1940 s'inscrit dans la longue tradition de la consécration de la France à la Vierge, depuis Louis XIII, et dans l'histoire plus récente du renouveau du culte marial, ravivé depuis la fin des années 1930 et notamment depuis le Congrès marial de 1938 à Boulogne-sur-Mer. Des pèlerinages à la Vierge se sont multipliés, notamment ceux de Notre Dame de Boulogne. De grandes fêtes mariales ont été organisées tous les ans depuis 1932 à Orcival ; celles de 1939 y ont été présidées, déjà par le nonce apostolique Valerio Valeri. La

¹ Le Progrès de l'Allier 16 août 1940.

dédicace de l'église Saint Blaise de Vichy à Notre Dame des Malades, à la Vierge miraculeuse, ajoute à cette quête du salut, la recherche de la protection par la figure maternelle de Marie

Enfin, depuis le mois de juillet, la politique gouvernementale s'inscrit sans ambiguïté dans une stratégie de « retour à Dieu » que la hiérarchie ecclésiastique applaudit chaudement. Les vichystes de 1940 considèrent en effet que le désastre de mai-juin a pour origine la perte par la France de son identité chrétienne, depuis 1789 et plus encore depuis la laïcisation de l'école en 1882, puis la Séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. C'est contre cette pente jugée funeste que le gouvernement veut lutter en revenant sur deux siècles de laïcisation et de sécularisation. D'où, dès 1940, une série de mesures dont la multiplication dit bien l'intention des autorités : ré autorisation des signes religieux, en principe interdits depuis 1905, sur les bâtiments publics ; interdiction des loges maçonniques le 13 août ; fermeture le 18 septembre des écoles normales d'instituteurs accusées d'« empoisonner la Nation » en formant des instituteurs propagateurs d'athéisme; le 23 octobre 1940, la directive Chevalier rétablit l'obligation de l'enseignement des valeurs chrétiennes et des devoirs envers Dieu dans le programme de morale de l'enseignement primaire ; des fonctionnaires trop engagés en faveur de la laïcité sont déplacés ou révoqués. Pendant quelques mois, il y a donc une convergence d'intérêt entre un pouvoir engagé dans une politique anti laïque dans le cadre de la Révolution Nationale et une hiérarchie catholique soucieuse de retrouver sa prééminence morale. On ne s'étonne donc pas des réactions de satisfaction venues des hiérarques de l'Eglise, de Mgr Saliège, à Mgr Piguët, de Mgr Gerlier à Mgr Suhard².

Dans ces conditions, volonté d'expiation, recherche de la protection divine, encouragements venus du pouvoir, la célébration du 15 août ne pouvait être qu'un succès dont se réjouissent aussi bien les catholiques que le pouvoir, même si l'on aura noté qu'aucun dirigeant de l'Etat Français n'est présent à la procession dans la capitale provisoire.

La presse qui certes est censurée, mais pas encore totalement bâillonnée, reprend les communiqués de satisfaction officiels. L'on notera pourtant qu'elle n'est pas unanime et que des nuances fortes s'y observent, témoignant que les services de censure et de propagande ne sont pas encore pleinement efficaces. L'on ne s'étonnera guère que le plus enthousiaste soit *La Croix*. Le journal catholique, replié à Limoges, qui a un correspondant à Vichy, Marcel Gabilly, fait en une un récit triomphaliste qui va au-delà de l'aspect religieux pour assurer sa satisfaction face à « *une France redevenue chrétienne qui se tourne avec confiance vers le ciel pour tendre les mains vers l'avenir* ». Même *Le Progrès de l'Allier*, vieux journal radical, rallié au régime sous la houlette de son fondateur, l'ancien ministre Marcel Régnier, y va de son commentaire louangeur. La tradition laïque dans laquelle il a baigné depuis quarante ans explique qu'il ne se risque pas à un commentaire d'ordre religieux mais se limite à vanter « *le regroupement autour d'un grand chef* ». Les autres journaux sont beaucoup moins diserts. *Le Matin* ne propose qu'un entrefilet de six lignes purement factuel en bas de page. *L'Action Française* réduit sa contribution à quatre lignes. *L'Œuvre* n'évoque pas la cérémonie de Vichy ; son directeur, Marcel Déat, revenu à Paris après avoir été éconduit de Vichy, se montre donc ostensiblement silencieux sur un sujet à propos duquel il est très critique. Dans d'autres contributions, il regrette explicitement ce qu'il considère être une mainmise du catholicisme traditionnaliste sur ce premier Vichy. Dans des éditoriaux ultérieurs, il ne se privera pas de le faire savoir et de remobiliser le vieux fonds laïc de l'ancien socialiste qu'il est. Ainsi le 18 août 1942, rendant compte du livre de Rebatet, *Les décombres*, il écrit : « *...la tradition laïque française est la seule qui vaille* », « *il est d'une élémentaire prudence pour un gouvernement français...de ne permettre aucun empiètement clérical* », « *la révolution nationale ne tolèrera aucune menace théocratique* ». On trouve même des journaux moqueurs. *La France au Travail*, qui tente depuis 1939 de récupérer la clientèle de *L'Humanité interdite*, développe une rhétorique plus ouvriériste, rétive à la religion, et affirme sur un ton ironique le 16 août que « *Vichy organise des processions et distribue des indulgences* ».

Les années suivantes, les cérémonies du 15 août persisteront à Vichy, avec cependant un écho moindre. La presse, y compris catholique, est beaucoup moins prolixe, sauf en 1942 lorsqu'est organisé le grand pèlerinage du Puy en Velay. En 1943, Pétain assiste aux cérémonies en faveur des prisonniers à Orcival. Quant au 15 août 1944, dans un contexte pourtant tragique qui aurait pu appeler une remobilisation de la religiosité, il semble qu'il l'ait passé discrètement à Busset. Il est vrai que de 1940 à 1944, les relations entre le gouvernement et l'Eglise, entre le gouvernement et les catholiques, se sont sensiblement détériorées, notamment après les mesures antisémites de 1942. Il semble donc que le 15 août 1940 ait marqué l'apogée, au temps du premier Vichy, de ces noces très provisoires entre le trône et l'autel.

M.P.

² Dans son journal, à la date du 17 août, l'avocat Maurice Garçon écrit : « *A Vichy, on est dans les curés jusqu'au cou. On imite l'Espagne. Longuement on nous décrit la procession en énumérant complaisamment tous les prélats et chanoines qui en faisaient l'ornement* ». Les Belle Lettres 2015 ; édition de poche Tempus-Perrin, 2017, page 224.

